Commune de POUZOLLES

Mai 2019
N° 52

Bulletin municipal d'information

L'écho des sept pechs

Le mot du maire

Je suis très heureux de vous retrouver pour ce nouveau bulletin municipal des « 7 pechs ». Vos élus viennent de terminer l'établissement du budget 2019 de la commune. Vous constaterez que les finances de Pouzolles sont saines puisque nous dégageons suffisamment d'excédent pour réaliser les investissements nécessaires à l'entretien et à l'embellissement de votre village. Ce constat satisfaisant est dû à la gestion responsable de l'équipe municipale, à la maîtrise des coûts de fonctionnement, à la participation active de la Communauté des communes Les Avant-Monts et à l'aide de nos financeurs habituels : le Département de l'Hérault , la Région Occitanie et l'Etat. Il est très important de noter que ce budget, et tant d'autres avant, a été préparé dans un contexte de maintien des taux d'imposition des différentes taxes qui sont sous la responsabilité de la commune : habitation, foncier bâti et non bâti. Tous les projets d'investissement qui vous sont présentés seront réalisés après demandes de subvention qui seront susceptibles d'être obtenues pour les travaux envisagés. Si la maitrise des coûts est la clef de voûte pour tout budget municipal, la « chasse » aux aides est aussi importante sinon plus et fait partie intégrante de la poursuite d'une bonne gestion. C'est avec un plaisir non feint que j'ai constaté que le compte administratif 2018 et le budget 2019 ont été votés à l'unanimité, je le répète à l'unanimité, des élus présents au conseil du 16 avril. Cela fait énormément plaisir et nous encourage à continuer à travailler dans le même état d'esprit.

Comme pour les comptes financiers de la commune, les finances de la Communauté de Communes Les Avant-Monts sont également très positives grâce à une gestion maîtrisée des coûts de fonctionnement ; ce constat de bonne gestion permettra ainsi d'allouer à chacune des communes de la Communauté 20 000 € pour l'année 2019 qui seront affectés à des investissements locaux notamment à la réfection de la voirie du village.

Je profite de cet édito pour vous donner rendez-vous pour les élections européennes du 26 mai prochain et pour insister sur la nécessité d'y participer. Il s'agit là d'un acte citoyen qui fera que vous pourrez vivre dans une Europe que vous aurez choisie démocratiquement.

Je vous souhaite un excellent été, agréable, chaud et apaisé.

Guy Roucayrol

Sommaire :

- Le mot du Maire
- Travaux réalisés sur la commune
- Taux des taxes communales
- Conciliateur de justice
- Centre des finances publiques
- Repas des aînés
- Un pouzollais à l'honneur
- Dates à retenir

Vie associative

- 5ème circuit des Coteaux Languedo-ciens
- Téléthon
- Le Bleuet de France
- Pompiers de Magalas
- Amicale des parents d'élèves
- Maison de santé

Travaux réalisés sur la commune (depuis le 01-01-2019)

- Matérialisation de places de stationnement Place du marché et rue Barthou,
- Mise en sens unique et matérialisation de places de stationnement à la rue du Tap,

- Elagage des arbres route de Magalas et avenue Doumer,
- Début des travaux de réfection des toilettes des « grands » aux écoles,

Les taux des taxes communales ne bougent pas

Dernièrement le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2019. Les taux des différentes taxes ne sont pas modifiés par rapport aux années précédentes :

- Taxe d'habitation : 13.27% ; produit attendu : 192 946 €
- Taxe foncière propriété non bâties : 66.06% ; produit : 59 652 €
- Taxe foncière propriétés bâties : 21.36% ; produit : 197 986 €
-

La section de fonctionnement s'équilibre à 920 554 € dégageant un excédent de 153 472 € et la section d'investissement s'équilibre à 694 273 €.

Le compte administratif 2018 voté précédemment a dégagé un résultat positif de 219 291 €.

C'est donc un montant de 372 763 € de disponible pour le financement des investissements prévus au budget 2019.

Les principales réalisations devant intervenir ou déjà réalisées en 2019 sont les suivantes :

- Réfection de la voirie du village (rue Jean Giono, Impasse du Bel Canto, rue de la Forge, route de Fouzilhon),
- Réfection des bâtiments communaux dont réfection partielle des peintures de l'Eglise et travaux aux écoles,
- Equipement des bâtiments communaux dont aux écoles (Ordinateurs, alarme anti-intrusion et inondation, insonorisation de 2 salles de classe),
- Signalétique commerces, bâtiments et lieux publics,
- Chauffage salle des fêtes,
- Aire de lavage des pulvérisateurs avec le concours de la Communauté de communes Les Avant Monts,
- Equipement mobilier et sécurité sur esplanade,
- Complément de la vidéo-protection,
- City stade,
- Réfection de la Place de l'Etoile et la rue Martial Calas.

Conciliateur de justice

Le Tribunal d'instance de BEZIERS vient d'affecter à notre commune un conciliateur de justice.

Qu'est-ce que la conciliation ?
La conciliation est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne (affaires civiles) et peut intervenir en dehors de tout procès. **La conciliation est confidentielle**.
Qu'est-ce que un conciliateur de justice ?
Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice **assermenté** et **bénévole** qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur des tribunaux d'instance et après avis du procureur général.
Comment saisir le conciliateur ?
Le conciliateur de justice est saisi de la propre initiative d'une des parties : soit une simple prise de rendez-vous en mairie, tribunal d'instance, maison de la justice etc… soit en recherchant un lieu de permanence sur le portail de la justice : www.justice.fr en choisissant la rubrique conciliateur.

Vous pouvez également saisir directement le conciliateur à l'adresse e-mail suivante :
rene.condomines@conciliateurdejustice.fr

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

Centre des finances publiques de Pèzenas

Le centre des finances publiques de Pezenas communique ses horaires d'ouverture au public:

A compter du lundi 7 janvier 2019:

- le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 ;
- Le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Le lundi matin, le lundi après-midi et le jeudi matin les usagers continueront d'être reçus sans rendez-vous.

En revanche, **le mardi matin et le vendredi matin**, les usagers continueront à être accueillis pour les questions et renseignements simples (délivrance d'imprimés, de copies d'avis, questions d'ordre général…) dans les conditions habituelles. Toutefois, pour les questions et renseignements plus complexes (c'est-à-dire nécessitant un accès au dossier fiscal), la réception du public sera assurée **exclusivement sur rendez-vous.**

Pour prendre rendez-vous, vous disposez de quatre possibilités :

- À l'accueil du centre des finances publiques (aux horaires d'ouverture des services) ;
- Par téléphone (au 06 67 90 49 00) ;
- Par messagerie électronique (à l'adresse suivante: sip-sie.pezenas@dgfip.finances.gouv.fr) ;
- Sur le site www.impots.gouv.fr (rubrique « contact » puis laissez vous guider).

Dans tous les cas, merci de vous munir de votre numéro fiscal.

Repas des aînés

Le repas traditionnel offert par la municipalité aux retraités de Pouzolles a eu lieu le 23 mars 2019. Une centaine de personnes étaient présentes et ont pu apprécier le repas de qualité servi par le traiteur « Le Thélème ». L'animation spectacle assurée par les « 1001 Ladies » a fait passer aux participants un agréable moment dans une très bonne ambiance.
Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à tous et a demandé a l'assemblée une pensée pour ceux qui n'ont pu se joindre à ce repas convivial.

Bulletin municipal d'information

Mairie de POUZOLLES
4, rue Martial Calas
34480 POUZOLLES

Téléphone : 04 67 24 61 70
Télécopie : 04 67 24 89 93
Police Municipale : 06.23.93.31.65
Messagerie : commune-de-pouzolles@wanadoo.fr
Site : www.pouzolles.fr

Quelques adresses :

Communauté de communes
Les Avant-Monts
Espace Vins et Campanes
ZAE l'Audacieuse - 34480 MAGALAS
Tel: 04.67.36.07.51 - Fax : 04.67.35.26.86

Maison de services au public
27 bis avenue de la République
34490 Murviel les Béziers
04.67.00.83.60

SICTOM Pézenas - Agde
BP 112
34120 PEZENAS
Tel: 04.67.98.45.83
www.sictom-pezenas-agde.fr

Maison de la Solidarité
1, avenue de Caux
34320 ROUJAN
Tel: 04.67.24.50.80

Office de Tourisme Communautaire
ZAE l'Audacieuse
34480 MAGALAS
Tel: 04.67.36.67.13
Site : www.tourisme-centre-herault.fr

Comité de rédaction
Any Basset, Mauricette Calon, Monique Cros, Nelly Durand, Sandra Macdonald, Nathalie Marquet, Guy Roucayrol

Un pouzollais à l'honneur

Cité à l'ordre du régiment,
le sergent-chef **Guillaume Lebourg** a été décoré de la médaille d'or de la défense nationale avec étoile de bronze pour s'être distingué lors de sa projection en 2018 comme chef de groupe "aide à l'engagement débarqué" dans le cadre de l'opération Barkhane.

Il a fait preuve d'un sang froid remarquable lors de l'explosion du blindé d'autorité au cours d'une mission de reconnaissance, mettant en oeuvre toutes les mesures et procédures afin de sécuriser la zone, et participant, avec un membre de son équipe, à l'évacuation de la victime.

Le sergent-chef Guillaume s'est également illustré lors d'une mission d'interception de terroristes lors de la même projection extérieure, en facilitant l'immobilisation des suspects, puis la fouille, par un bouclage du secteur efficace.

La municipalité adresse toutes ses félicitations à ce valeureux militaire qui a passé une partie de son enfance à Pouzolles.

Dates à retenir

Jeudi 16 mai : goûter loto Art de vivre
Dimanche 19 mai: match du Midi Cricket Club (stade Pouzolles)
Jeudi 23 mai: belote Art de vivre
Samedi 25 mai: repas de la fête des mères de l'Art de vivre
Mercredi 12 juin: concours de pétanque. Les joyeux pétanqueurs pouzollais.
Jeudi 20 juin: goûter loto intergénérationnel Art de vivre
Dimanche 30 juin: match du Midi Cricket Club
Mercredi 3 juillet: spectacle de guitare Foyer Rural
Vendredi 5 juillet: Première brasucade Comité des fêtes et Pouzolles en fête
A compter de cette date et jusqu'au 30 août tous les vendredis brasucades dansantes sur la promenade.
Dimanche 7 juillet: match du Midi Cricket Club
Mercredi 10 juillet : Concours de pétanque. Les joyeux pétanqueurs pouzollais
Samedi 13 juillet: retraite aux flambeaux, feux d'artifices, bal populaire.
Dimanche 14 juillet: de 10h à 12h jeux pour les enfants sur la promenade organisés par la municipalité
19, 20 et 21 juillet : Fête Locale. Comité des fêtes et Pouzolles en fête
Lundi 5 août: concours de pétanque. Les Joyeux pétanqueurs pouzollais